

N° 4783<sup>3</sup>

CHAMBRE DES DEPUTES

Session ordinaire 2000-2001

---

## PROJET DE LOI

portant approbation du Traité de Nice, signé le 26 février 2001,  
modifiant le Traité sur l'Union européenne, les Traités instituant les  
Communautés européennes et certains Actes connexes

\* \* \*

### DISPENSE DU SECOND VOTE CONSTITUTIONNEL PAR LE CONSEIL D'ETAT

(13.7.2001)

*Le Conseil d'Etat,*

appelé par dépêche du Premier Ministre, Ministre d'Etat, du 13 juillet 2001 à délibérer sur la question de  
dispense du second vote constitutionnel du

### PROJET DE LOI

**portant approbation du Traité de Nice, signé le 26 février 2001,  
modifiant le Traité sur l'Union européenne, les Traités instituant les  
Communautés européennes et certains Actes connexes**

qui a été adopté par la Chambre des députés dans sa séance du 12 juillet 2001 et dispensé du second vote  
constitutionnel;

Vu ledit projet de loi et l'avis émis par le Conseil d'Etat en sa séance du 3 juillet 2001;

*se déclare d'accord*

avec la Chambre des députés pour dispenser le projet de loi en question du second vote prévu par  
l'article 59 de la Constitution.

Ainsi décidé en séance publique du 13 juillet 2001.

*Le Secrétaire général,*  
Marc BESCH

*Le Président,*  
Marcel SAUBER

